Le Financement des PME et des entrepreneurs 2024

Tableau de bord de l'OCDE

SYNTHÈSE

OCDE

À PROPOS DE L'OCDE

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux liés à la mondialisation. À l'avant-garde des efforts engagés pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître, elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en menant une réflexion sur des thèmes tels que la gouvernance d'entreprise, l'économie de l'information et les défis liés au vieillissement de la population. L'Organisation offre aux pouvoirs publics un cadre leur permettant de confronter leurs expériences en matière d'action publique, de chercher des réponses à des problèmes communs, de déterminer les bonnes pratiques et d'œuvrer en faveur de la coordination des politiques nationales et internationales. Pour en savoir plus : www.oecd.org/fr.

À PROPOS DU CENTRE POUR L'ENTREPRENEURIAT, LES PME, LES RÉGIONS ET LES VILLES

Le Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes aide les administrations locales, régionales et nationales à libérer le potentiel des entrepreneurs et des petites et moyennes entreprises (PME), à promouvoir des régions et des villes inclusives et durables, à stimuler la création d'emplois au niveau local et à mettre en œuvre des politiques du tourisme bien pensées. Pour en savoir plus : www.oecd.org/fr/cfe/.

À PROPOS DE CETTE PUBLICATION

Le financement des PME et des entrepreneurs 2024 : Tableau de bord de l'OCDE contribue à combler le déficit de connaissances sur le financement des petites et moyennes entreprises (PME) et son évolution. Cette publication fournit des informations sur les financements par endettement, par apport de capitaux propres et adossés à des actifs, ainsi que sur les conditions de financement des PME et de l'entrepreneuriat, complétées par une vue d'ensemble des mesures prises récemment par les pouvoirs publics pour faciliter l'accès aux financements. En fournissant un socle de connaissances solides, ce rapport aide les gouvernements à faciliter l'accès des PME aux financements et favorise l'émergence d'une culture d'évaluation des politiques publiques.

Outre les indicateurs de base relatifs au financement des PME, il fournit des informations sur l'évolution récente des technologies financières, ainsi que les résultats d'enquêtes menées auprès des emprunteurs. Il contient un chapitre thématique sur le financement durable des PME, qui étudie en détail les principales difficultés que ces entreprises rencontrent pour solliciter ou même obtenir les financements nécessaires à la transition écologique, et propose des recommandations d'action en la matière.

©OCDE 2024

Introduction

Depuis 2020, l'économie mondiale a subi une série de chocs qui ont eu des répercussions majeures sur les petites et moyennes entreprises (PME) et les entrepreneurs, et leur accès au financement. La crise du COVID-19 et la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine ont donné lieu à une flambée de l'inflation. Les PME ont été particulièrement pénalisées, du fait de leur capacité limitée à répercuter les hausses de coûts sur les consommateurs sans perdre en compétitivité. Dans la mesure où elles recourent généralement à l'emprunt pour financer leurs activités et leurs investissements, les PME ont également été durement touchées par les fortes hausses des taux directeurs observées dans la plupart des pays, et par le durcissement des conditions de prêt.

Le Financement des PME et des entrepreneurs 2024 : Tableau de bord de l'OCDE montre qu'en 2022, le coût du financement des PME a augmenté dans des proportions sans précédent depuis la création de cette publication. Cette hausse, conjuguée à une progression de la part des PME soumises à des exigences de garantie, a dissuadé nombre d'entre elles de recourir au financement par l'emprunt, d'où un recul des nouveaux prêts et de l'encours des prêts à ces entreprises. Les financements par apport de capitaux propres ont également subi une forte contraction, les investisseurs privilégiant des catégories d'actifs à rendement fixe, ce qui a entraîné une baisse de la valorisation des start-ups et de la collecte de fonds de capital-risque. Les activités de crédit-bail ont également reculé, mais dans une mesure moindre qu'après la pandémie, tandis que les activités d'affacturage ont affiché une croissance marquée.

Compte tenu du rôle essentiel des PME pour bâtir une croissance résiliente, durable et inclusive, les pouvoirs publics du monde entier prennent des mesures pour faciliter l'accès de ces entreprises au financement, notamment par des actions visant à diversifier les sources et les instruments de financement afin de répondre aux besoins des différents types de PME et d'entrepreneurs. Les décideurs et les acteurs de la finance accordent une attention croissante à l'accélération de la transition écologique des PME, et s'attachent pour cela à élaborer et développer des prêts verts et liés à la durabilité, des garanties de crédits, des financements par apport de capitaux propres et des aides financières. Toutefois, les PME peinent toujours à tirer parti de l'abondante offre de financements durables, notamment en raison de leur capacité limitée à communiquer des données sur leurs performances en matière de durabilité, alors même que ces données sont de plus en plus souvent exigées par les institutions financières et les partenaires au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Le présent document s'inspire du rapport intitulé Le Financement des PME et des entrepreneurs 2024 : Tableau de bord de l'OCDE. Il présente des données relatives à l'évolution récente du financement des PME et de l'entrepreneuriat dans près de 50 pays, offre un aperçu de la panoplie de mesures et d'instruments que les pouvoirs publics mettent en place pour faciliter l'accès des PME aux financements, et formule des recommandations visant à renforcer le socle de connaissances disponibles. Il livre également des statistiques officielles établies jusqu'en 2022, complétées par les toutes dernières données disponibles.

En 2022, le coût du financement des PME a considérablement augmenté

En 2022, les banques centrales du monde entier ont durci leur politique monétaire en réponse à la montée des tensions inflationnistes. La hausse des taux directeurs a été répercutée presque à l'identique sur l'économie réelle, notamment sur les taux d'intérêt appliqués aux entreprises et aux PME ; la médiane du Tableau de bord a progressé de 1.1 point. C'est la hausse annuelle la plus importante jamais enregistrée depuis la création du Tableau de bord (graphique 1). En outre, comme elle fait suite à une longue période de taux historiquement bas, son impact marginal est encore plus frappant.

Tous les groupes de pays ont suivi la même évolution. Les taux d'intérêt élevés et le durcissement général des conditions de crédit ont contribué en 2022 à une augmentation de 1.17 point de pourcentage de la part des prêts aux PME pour lesquels des garanties sont exigées. Même si d'après les prévisions, l'inflation sous-jacente va continuer à ralentir en 2024, la politique monétaire demeure restrictive, et le retournement des taux d'intérêt actuellement élevés devrait être progressif, ce qui risque d'entraver le redressement des prêts aux PME, du moins à court terme.

Graphique 1. **Évolution des taux d'intérêt appliqués aux PME**

Valeur médiane, taux nominaux, en points de pourcentage

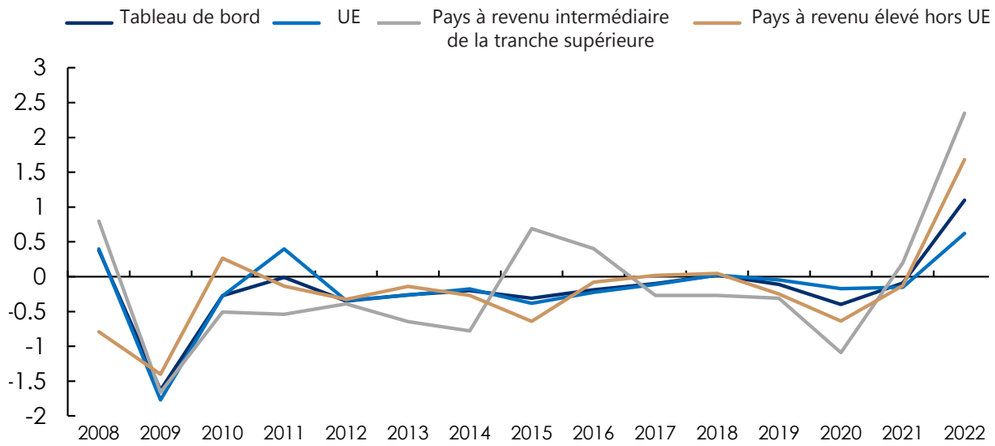

Source : données compilées à partir des tableaux de bord de chaque pays.

Graphique 2. **Taux de demandes de prêts des PME** (axe de gauche) **et taux d'intérêt** (axe de droite)

En pourcentage

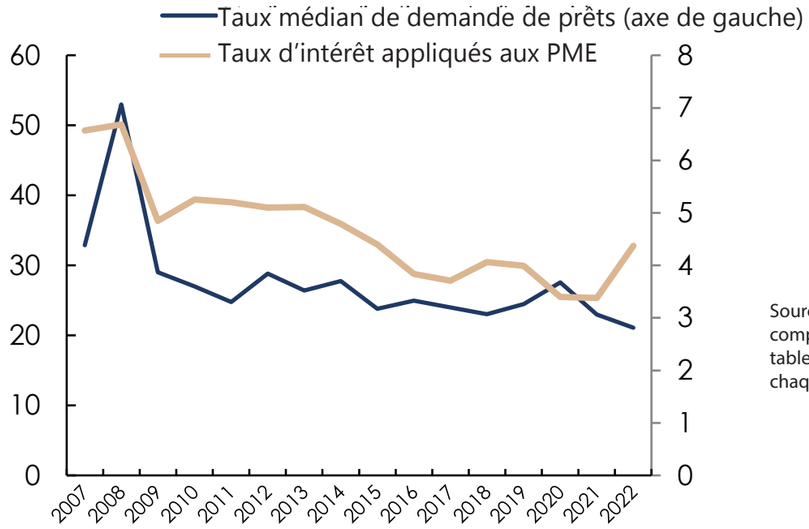

Source : données compilées à partir des tableaux de bord de chaque pays.

Les écarts de taux d'intérêt sont restés stables, mais les exigences de garantie se sont durcies

Bien que la forte hausse des taux d'intérêt n'ait pas donné lieu à une augmentation des écarts de taux d'intérêt dans les mêmes proportions, on a bien assisté à un accroissement des exigences de garantie. Par ailleurs, le risque que ces écarts finissent par augmenter est bien réel. De nombreuses banques ont imposé des conditions plus restrictives aux PME en 2023 afin de réduire ce risque.

L'emballement du coût du crédit et le durcissement des conditions ont dissuadé les PME de recourir au financement par l'emprunt, d'où une baisse du taux de demandes de prêts, qui a perdu 2 points, alors que les taux d'intérêt ont augmenté de 1.1 point (graphique 2).

Les prêts aux PME ont diminué en raison du durcissement des conditions, mais dans des proportions différentes selon les pays

Après un repli de 0.3 % en 2021, la croissance médiane des nouveaux prêts a enregistré une nouvelle baisse de 1.8 % en 2022. Les nouveaux prêts aux PME ont reculé dans la plupart des pays, sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt et d'un accès moins fluide au crédit en raison d'une plus grande aversion des banques au risque. En outre, les taux directeurs ont augmenté à un rythme et dans des proportions sans précédent, ce qui a entraîné une hausse sensible du coût des nouveaux prêts. Les pays d'Amérique latine, où le flux des prêts aux PME s'est accru, font exception. Cela s'explique en partie par la reprise économique progressive observée après la pandémie dans la région, laquelle a également moins souffert des effets de la crise énergétique. À l'avenir, si les conditions de crédit demeurent restrictives, les prêts aux PME ne repartiront vraisemblablement pas à la hausse.

L'encours des prêts aux PME a diminué de 1.14 %, après avoir enregistré une faible croissance en 2021 (0.25 %) dans le sillage de la suppression progressive des aides octroyées au titre de la pandémie de COVID-19. On observe néanmoins une certaine disparité entre les pays. Alors que l'encours des prêts a augmenté dans les pays à revenu élevé hors UE, notamment en raison d'un flux constant de nouveaux prêts aux PME, il a diminué dans l'UE et dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Dans l'Union européenne, la baisse de l'encours des prêts s'explique en partie par une augmentation des taux de remboursement, dans la mesure où de nombreuses PME ont préféré éviter d'avoir à assumer des coûts d'emprunt plus conséquents, compte tenu notamment du réajustement des instruments de dette à taux révisable et de la part relativement élevée des prêts à taux variable. Le recul des nouveaux prêts dans l'UE et l'augmentation du nombre de faillites se sont également traduits par une baisse des encours, les banques étant soumises à une obligation d'abandon de créance en cas de faillite.

Graphique 3. **Croissance des nouveaux prêts aux PME, 2008-22**
Taux de croissance médian en glissement annuel, en pourcentage

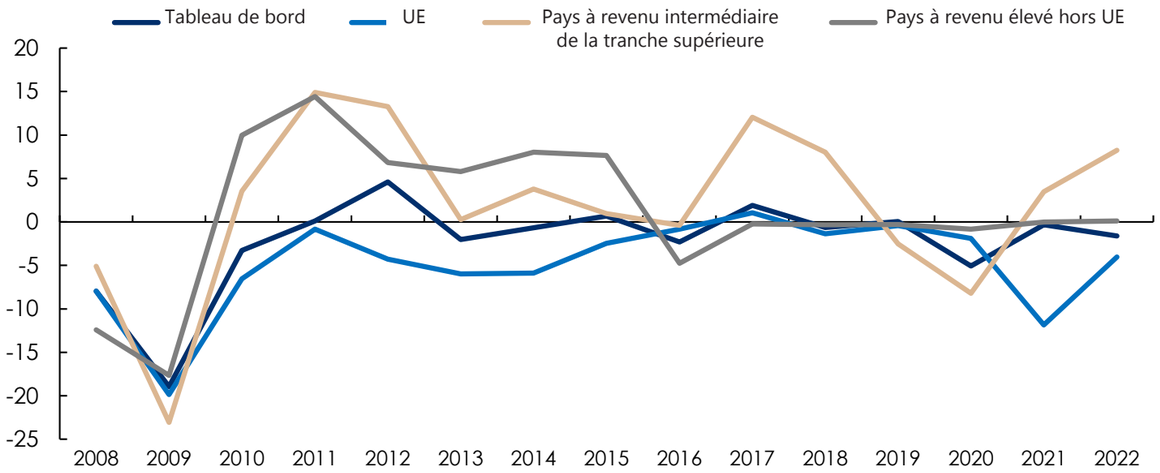

Note : l'ensemble des données représentées sont corrigées de l'inflation au moyen du déflateur de PIB de chaque pays, tel que publié dans la base de données des Perspectives économiques de l'OCDE (année de référence : 2007). Pour les pays non membres de l'OCDE, les déflateurs de PIB sont tirés des Indicateurs du développement dans le monde établis par la Banque mondiale. Sont considérés comme pays à revenu élevé hors UE l'Australie, le Canada, le Chili, les États-Unis et le Royaume-Uni. Sont considérés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure le Brésil, la Colombie, le Kazakhstan, le Mexique et la Serbie.
Source : données compilées à partir des profils-pays.

Graphique 4. **Évolution des encours de prêts aux PME, 2008–22**
Taux de croissance médian en glissement annuel, en pourcentage

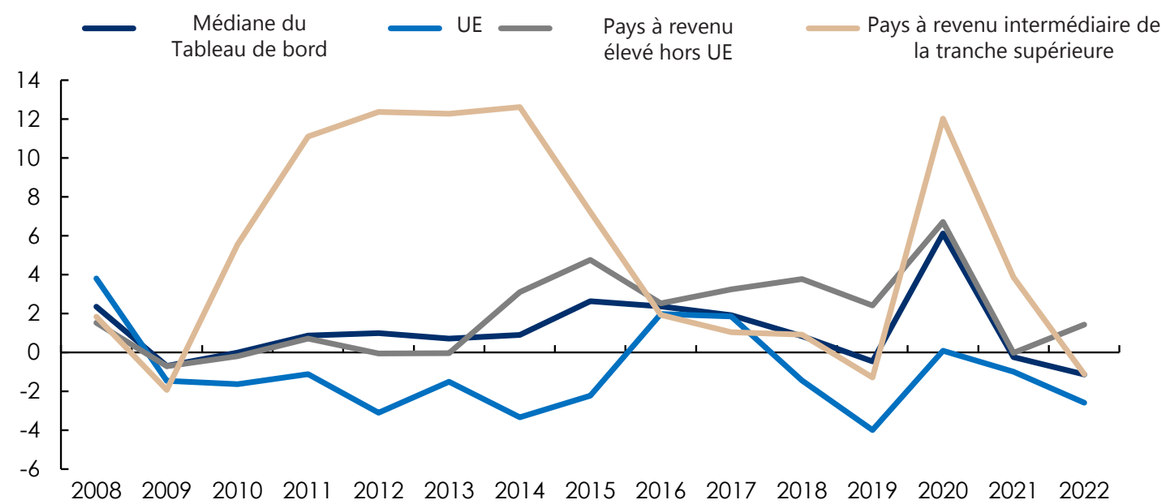

Note : l'ensemble des données représentées sont corrigées de l'inflation au moyen du déflateur de PIB de chaque pays, tel que publié dans la base de données des Perspectives économiques de l'OCDE (année de référence : 2007). Pour les pays non membres de l'OCDE, les données sont tirées des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale. Sont considérés comme pays à revenu élevé hors UE l'Australie, le Canada, le Chili, la Corée, les États-Unis, le Japon, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni. Sont considérés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure le Brésil, la Colombie, le Kazakhstan, la Malaisie, le Mexique et la Serbie.
Source : données compilées à partir des renseignements issus des tableaux de bord de chaque pays.

Le financement par apport de capitaux propres s'est effondré en 2022 après avoir enregistré une progression historique en 2021

Les apports de capital-risque ont continué d'afficher une forte volatilité. Après une hausse historique de 60 % en 2021, l'activité de capital-risque a chuté de manière importante (de 16.2 %) en 2022 (graphique 5). Cette baisse a été particulièrement marquée au second semestre, lorsque les hausses de taux d'intérêt ont incité nombre de gros investisseurs, des fonds de pension notamment, à orienter leurs investissements vers des catégories d'actifs à rendement fixe, moins instables. Cette évolution a entraîné une baisse de la valorisation des start-ups et a ainsi accentué le ralentissement de la collecte de fonds de capital-risque. On constate que 8.6 % de l'ensemble des transactions de capital-risque dans le monde en 2022 se rapportaient à des tours de financement avec une valorisation inférieure au tour précédent (down rounds), contre 6.8 % entre 2017 et 2021, et ce particulièrement aux stades du financement de la phase de consolidation (Preqin, 2023). La multiplication des valorisations à la baisse et le désengagement des investisseurs de capital-risque ont eu un effet négatif sur le rendement des fonds de capital-risque, comme le montre la contraction du taux de rendement interne (TRI) de nombreux fonds de capital-risque. Toutefois, malgré le recul de ce type de financement en 2022, le volume des opérations de capital-risque était toujours sensiblement plus élevé (40 %) qu'en 2020.

Graphique 5. **Volume des opérations de capital-risque par pays**
Volumes en pourcentage du PIB (partie gauche), taux de croissance médian (partie droite)

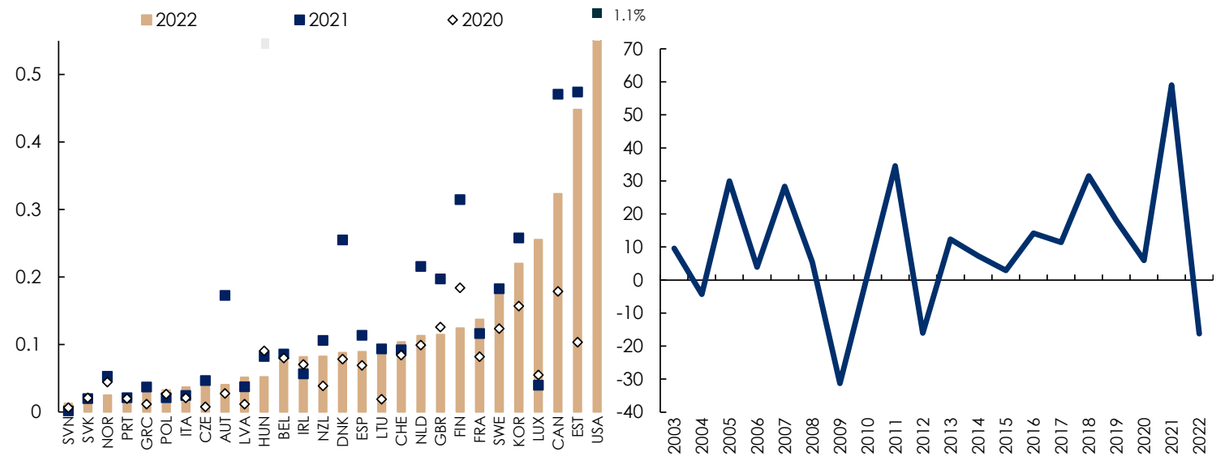

Note : les volumes étant exprimés en pourcentage du PIB, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation du graphique compte tenu de l'incidence de la crise du COVID-19 sur le PIB. Les données relatives aux États-Unis ne peuvent être représentées de manière fidèle en raison de l'échelle utilisée. Le volume des opérations de capital-risque en pourcentage du PIB s'élevait à 0.6 % en 2020, à 1.1 % en 2021 et à 0.7 % en 2022.
Source : données compilées à partir des rensiegnements issus des tableaux de bord de chaque pays + base de données de l'OCDE sur le financement de l'entrepreneuriat.

Les activités de crédit-bail ont continué de reculer, alors que l'affacturage a considérablement augmenté

Les activités de crédit-bail ont continué de reculer (de 2.15 %) en 2022, mais plus lentement qu'au cours des dernières années. Toutefois, on a observé une importante variabilité en fonction du type d'actif. En Europe, le crédit-bail mobilier, par exemple, a enregistré une fortecroissance (+8.7 % en 2022), alors que le crédit-bail immobilier s'est contracté de 6.5 %.

À l'inverse, les activités d'affacturage ont enregistré un fort rebond (+9.3 % en 2022), le resserrement des conditions de crédit et la hausse des coûts d'emprunt ayant stimulé la demande des PME. D'une part, l'affacturage permet de couvrir plus facilement les besoins en fonds de roulement que le simple financement bancaire, car il offre plus de souplesse que le crédit traditionnel (en termes de délai d'accès au capital, de critères et de plafonnement), en particulier dans un contexte de durcissement des conditions. D'autre part, dans la mesure où les banques font preuve d'une plus grande aversion au risque, la cession des créances avec escompte peut constituer une solution viable pour maintenir les activités des entreprises surendettées. En outre, la persistance de l'inflation risque d'accroître les retards de paiement et d'entraîner une dégradation de la situation de trésorerie des entreprises, que l'affacturage peut contribuer à atténuer.

Graphique 6. **Activités de crédit-bail, de location-vente et d'affacturage**

Taux de croissance médian

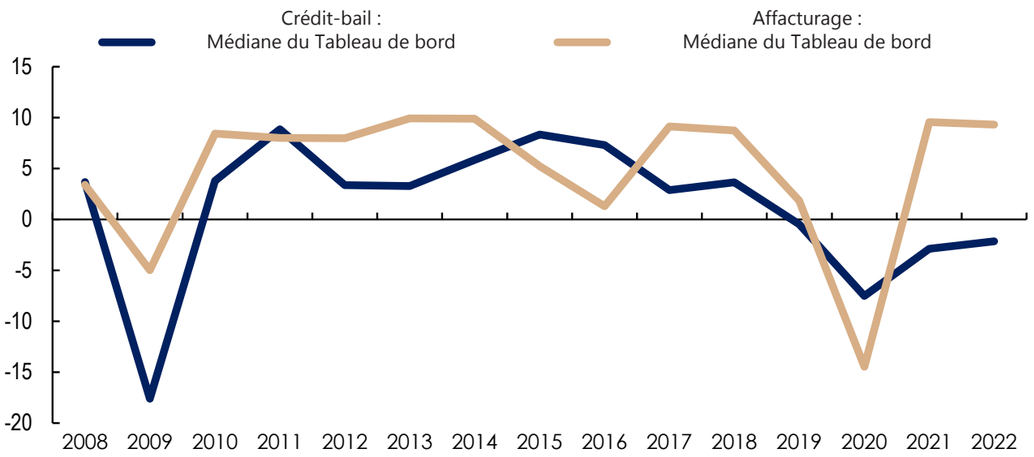

Source : données compilées à partir des tableaux de bord de chaque pays.

Les retards de paiement et les prêts improductifs sont restés stables, mais les faillites ont progressé dans la plupart des pays

En 2022, les indicateurs relatifs aux difficultés rencontrées par les entreprises reflétaient non seulement l'augmentation du coût du crédit et les incertitudes entourant l'environnement économique, mais aussi les mesures adoptées par les pouvoirs publics pour contrer les effets de l'inflation et du durcissement des conditions de crédit.

Les retards de paiement étaient relativement stables grâce à la mise en œuvre dans certains pays d'initiatives visant à réduire les délais de paiement, et les prêts improductifs ont poursuivi leur mouvement de baisse amorcé de longue date grâce au démantèlement continu de ce type de prêts, ainsi qu'au déploiement de mesures de réaménagement des dettes. Les taux de faillite ont en revanche augmenté dans la quasi-totalité des groupes de pays, notamment en raison de la reprise de l'activité des tribunaux et des modifications apportées aux procédures (graphique 7).

Graphique 7. **Faillites de PME par groupes de pays**

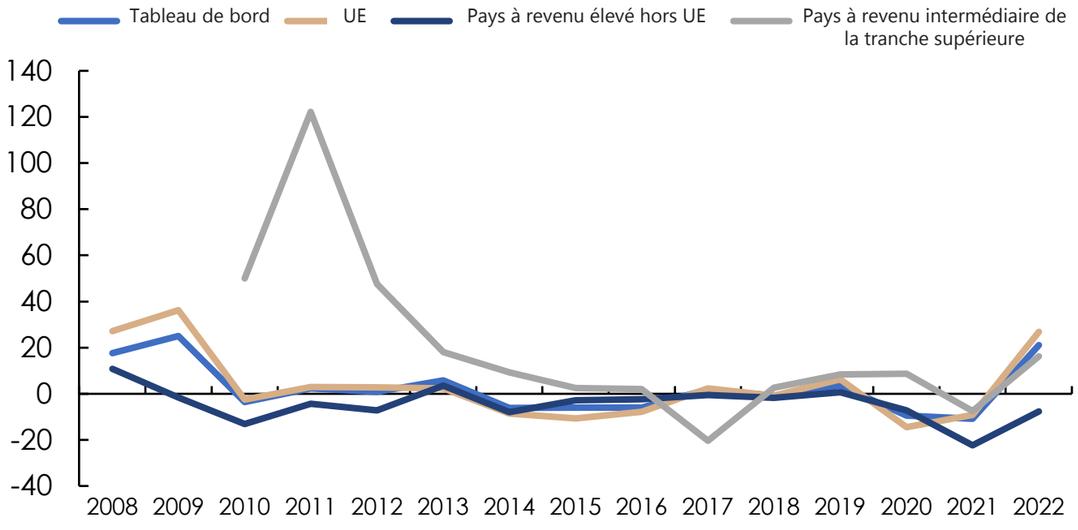

Source : données compilées à partir des tableaux de bord de chaque pays

En 2022 et 2023, les politiques de financement des PME ont évolué rapidement pour s'adapter à un environnement économique incertain

Les mesures de soutien mises en place prennent différentes formes, depuis les interventions immédiates, comme celles visant à amortir la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, jusqu'aux initiatives à long terme visant par exemple à promouvoir l'égalité entre les genres dans l'accès au capital. L'accent a été mis sur la diversification des sources de financement et des instruments susceptibles d'aider les PME à maintenir leurs investissements, notamment à l'appui des transitions écologique et numérique. Sur la base des informations fournies par les pays participants, certaines grandes tendances se dessinent :

- **Le soutien financier a ciblé les PME pénalisées par l'inflation et la hausse des coûts de l'énergie.** Depuis 2020, les PME sont confrontées à toute une série de chocs qui ont mis en péril leur développement et leur croissance. Au lendemain de la crise du COVID-19, les PME ont dû faire face à une hausse sensible du coût des intrants et de l'inflation, qui a été attisée par la crise énergétique provoquée par la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Pour atténuer ces difficultés, les pouvoirs publics ont mis en place des aides ciblant plus particulièrement les PME accablées par la hausse des coûts des intrants et de l'énergie. Les aides temporaires ont pris la forme de déductions fiscales soumis à des critères spécifiques, de subventions énergétiques visant à compenser les hausses de prix, et de prêts destinés aux PME en proie à des problèmes de trésorerie.

- **Des garanties publiques ciblées sont actuellement mises en place pour renforcer les prêts aux PME dans un contexte de durcissement des conditions de crédit.** Alors que de nombreuses PME peinent à obtenir les capitaux dont elles ont besoin pour assurer la pérennité de leurs activités dans un contexte de forte inflation, certains pays ont décidé de mettre en place de nouvelles mesures de soutien financier, comme les garanties de crédit visant des objectifs particuliers ou destinées à des profils spécifiques d'entreprises. Même si le recours aux garanties publiques de crédit a diminué après la pandémie, la part des prêts garantis par l'État dans l'encours de prêts aux PME a augmenté pour s'établir à 8 % en 2022 (contre 6.9 % en 2021) (graphique 8).

- **Les efforts supplémentaires mis en œuvre pour réduire les retards de paiement font partie de l'arsenal de mesures destinées à renforcer la trésorerie des PME.** Les retards de paiement de clients publics et privés constituent un problème de longue date pour les PME, dans la mesure où ces paiements leur permettent d'obtenir les liquidités dont elles ont besoin sans recourir à l'endettement. Dans le contexte difficile qui règne actuellement, de nombreux pays ont annoncé un examen de leur législation en vigueur en matière de retard de paiement afin d'en évaluer l'efficacité. D'autres ont adopté de nouvelles directives et réglementations afin de raccourcir les délais de paiement et d'améliorer la trésorerie des PME, l'objectif étant de renforcer la résilience financière de ces dernières.

- **Les pays mettent de plus en plus souvent en œuvre des mesures pour lutter contre les inégalités entre les genres en matière d'accès au financement.** Parmi les tendances observées, on notera la mise en place de fonds garantis par l'État spécialement conçus pour soutenir les entreprises dirigées par des femmes. Ces fonds sont généralement destinés aux entreprises se trouvant à un stade précoce de développement, et fournissent aux femmes entrepreneures les capitaux nécessaires pour assurer la croissance de leur activité. Parallèlement à ce soutien financier, d'autres initiatives ont été mises en place pour doter les entrepreneures des compétences et des réseaux dont elles ont besoin pour obtenir des prêts.

- **On observe en outre une demande de transparence accrue concernant l'accès au financement selon le genre.** Cela passe notamment par des mesures visant à recueillir et à publier des données ventilées par genre sur les entrepreneurs bénéficiaires des différents types de financement. L'objectif est de mettre en évidence l'ampleur des inégalités de genre et d'encourager l'adoption de pratiques de financement plus équitables. Le présent Tableau de bord vise à généraliser le recueil de données et d'informations ventilées par genre, et à collaborer avec d'autres initiatives internationales dans ce domaine.

- **Des mesures de promotion des instruments de financement non traditionnels sont aujourd'hui mises en place pour permettre aux PME de maintenir leurs investissements dans le contexte de la double transition.** En complément des mesures adoptées au lendemain de la pandémie pour « reconstruire en mieux », et notamment des mesures destinées à aider les PME à s'adapter à la double transition écologique et numérique, les pouvoirs publics continuent d'œuvrer au renforcement de la résilience des PME face aux nouveaux chocs macroéconomiques. Le durcissement des conditions de crédit a poussé de nombreuses PME à réduire leurs investissements, limitant par là même leur capacité à agir en faveur d'un emploi plus efficient des ressources et de la transformation numérique. Dans le cadre de la transition écologique en particulier, les PME font face à d'importantes contraintes en matière d'accès et de recours au financement durable (encadré 1). Les mesures récentes concernaient notamment des instruments de quasi-fonds propres assortis de critères spécifiques comme la démonstration de la viabilité financière, les investissements des PME dans la transformation numérique, la durabilité et l'internationalisation. Les investissements dans la R-D ont également bénéficié de mesures de soutien.

La nouvelle Recommandation de l'OCDE sur le financement des PME, adoptée en 2023, propose des orientations importantes pour accompagner les pays dans leurs efforts visant à favoriser l'accès à un éventail varié d'instruments de financement des PME, et à élaborer des politiques fondées sur des données probantes dans ce domaine (OCDE, 2023).

Graphique 8. **Part médiane des prêts garantis par l'État dans l'encours de prêts aux PME**
Taux de croissance médian en glissement annuel, en pourcentage

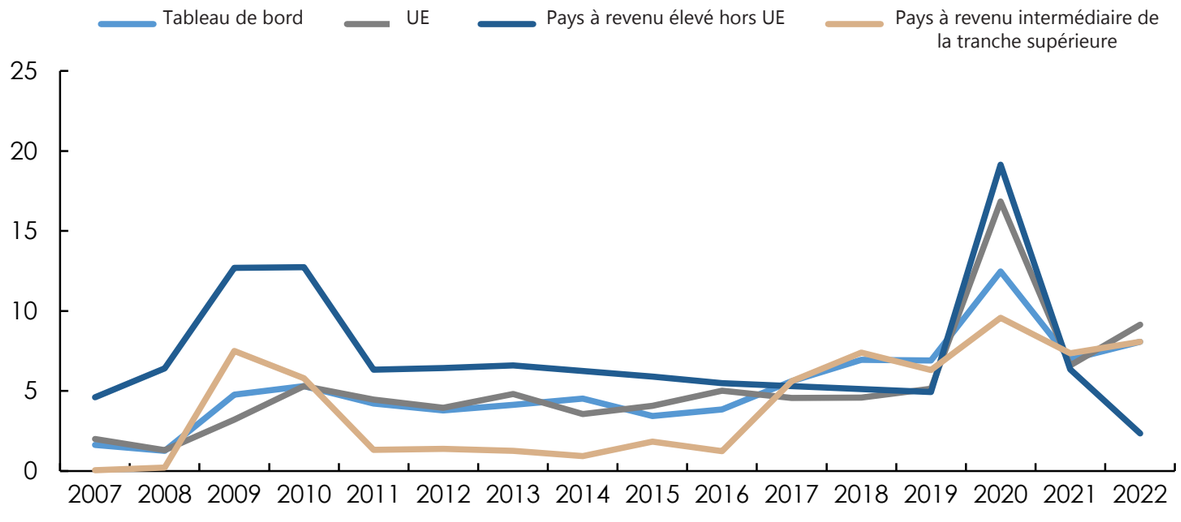

Source : données compilées à partir des tableaux de bord de chaque pays.

www.oecd.org/industry/smes/oecdrecommendationonsmefinancing/

Encadré 1. **Pas de neutralité carbone sans les PME et sans financement durable**

Le chapitre thématique de l'édition 2024 du tableau de bord dresse un panorama des modes de financement durable des PME. Il livre des informations sur les approches adoptées par les établissements financiers et sur les politiques publiques, et propose des recommandations d'action en la matière. Les principales conclusions sont les suivantes :

- Pas de neutralité carbone sans les PME. Les PME jouent un rôle central dans la recherche de solutions innovantes à la crise climatique, mais elles ont également une empreinte environnementale non négligeable, puisqu'elles sont à l'origine de 40 % environ des émissions de gaz à effet de serre en Europe, par exemple (OCDE, 2023).

- L'accès au financement représente une contrainte majeure dans le cadre de l'action des PME en faveur de la neutralité GES, et cette contrainte pourrait encore s'alourdir à l'avenir. D'après une nouvelle étude de l'OCDE, la question de la durabilité compte de plus en plus dans les conditions de financement, et les institutions financières font face à des exigences croissantes en matière d'information non financière qui, par ricochet, alourdissent la charge déclarative pesant sur les PME (OCDE, 2023).

- Même si l'offre de financements durables ne cesse de s'étoffer, les PME peinent à y accéder en raison de leurs difficultés à fournir des données sur leurs performances en matière de durabilité ; or, les prêteurs veulent disposer de ces données afin de gérer les risques, concevoir des instruments de financement, et respecter leurs propres obligations déclaratives (graphique 9).

- Les PME pourraient même voir certains flux se tarir si elles ne sont pas en mesure de présenter des plans de transition crédibles sur la voie de la neutralité en GES, un enjeu majeur pour les PME exerçant dans des secteurs d'activités à fortes émissions ou difficiles à décarboner.

- Les instruments de financement durable sont méconnus des PME, souvent par manque d'information ; à cela s'ajoutent des capacités insuffisantes, l'incertitude réglementaire et l'imprévisibilité des marchés, autant d'éléments qui représentent des obstacles supplémentaires pour les PME et se répercutent sur la demande observée. En outre, les prêteurs sont peu incités à concevoir des solutions sur mesure permettant aux PME d'investir en faveur de la neutralité carbone.

- Pour qu'elles augmentent leurs investissements en faveur de la durabilité et recherchent les financements adaptés pour ce faire, il faut montrer aux PME tout l'intérêt de cette transition et leur apporter une aide extérieure. Les acteurs publics jouent un rôle important dans la mise en place d'un environnement réglementaire et d'un cadre d'action stables et propices au financement et à l'investissement durables, en proposant un soutien tant financier que non financier aux PME. La participation du secteur privé, notamment des institutions financières, des entreprises de technologie financière (fintech), des intermédiaires ESG et des comptables, est essentielle pour combler le déficit de financement et instaurer un écosystème favorable.

- La Plateforme de l'OCDE sur le financement des PME à l'appui de la durabilité contribue aux efforts visant à accroître l'offre de financements durables destinés aux PME et le recours à ces financements. Elle a pour objet d'étoffer les connaissances et de promouvoir un dialogue entre les institutions financières publiques et privées, les décideurs, les acteurs ESG (environnement, social et gouvernance) et les représentants des PME, sur les politiques à l'appui du financement durable des PME.

Graphique 9. **Les données sont le principal défi pour la plupart des banques**

Quelles sont les principales difficultés posées par l'intégration des considérations relatives au changement climatique dans les décisions de financement/d'investissement relatives aux PME clientes ? (% des répondants)

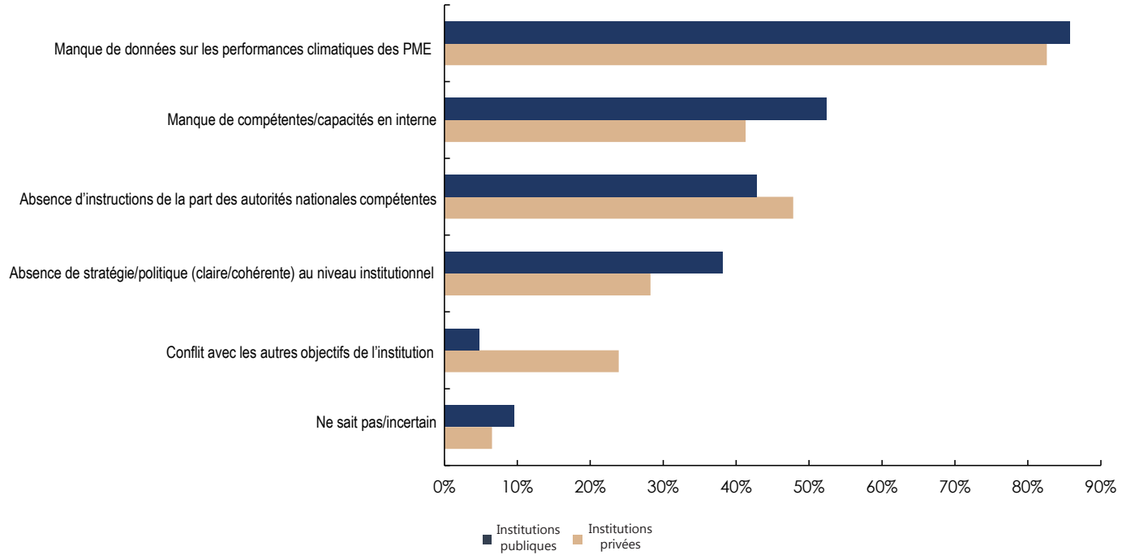

Source : enquête sur le financement des PME à l'appui de la durabilité – Stratégies et approches des institutions financières (OCDE, 2023).

Recommandations concernant l'amélioration des données

Les données sur le financement des PME demeurant largement insuffisantes, il conviendrait de poursuivre les efforts afin d'améliorer la collecte de données et d'éléments probants sur ce thème. Malgré l'importante diversification des instruments de financement des PME, les données relatives aux sources de financement autres que l'endettement, comme les solutions de financement en ligne, sont généralement incomplètes ou ne portent pas spécifiquement sur les PME, ce qui compromet la capacité des responsables de l'action publique à suivre les nouvelles tendances, et devrait constituer un axe central de l'effort d'amélioration des données. En outre, les enquêtes menées auprès des emprunteurs n'offrent que des possibilités limitées de comparaison entre les pays, compte tenu des différences en termes de couverture, de méthodologie et de définitions, et un effort d'harmonisation doit impérativement être engagé.

Un autre aspect essentiel concerne la granularité des données disponibles. Eu égard à la diversité de la population de PME, l'intérêt de disposer de données désagrégées sur le financement des PME à des fins d'élaboration et d'analyse des politiques est depuis longtemps reconnu. L'OCDE s'emploie actuellement à recueillir davantage de données finement ventilées. Le recueil et l'analyse des données en fonction de l'emplacement géographique et du genre du propriétaire majoritaire ont déjà commencé, et des efforts sont engagés en permanence afin d'améliorer la couverture géographique et temporelle des données. Il convient ainsi de renforcer les efforts de collecte de données ventilées par genre, dans la mesure où seul un petit nombre de pays semblent recueillir ce type d'information, qui présente pourtant un réel intérêt pour l'action publique.

Dans ce contexte, l'OCDE collabore également à la mise en œuvre d'autres initiatives internationales visant à améliorer les informations disponibles sur l'accès au financement des entreprises détenues par des femmes. Les données recueillies sur d'autres dimensions (comme le secteur d'activité et la taille de l'entreprise) devraient être intégrées à brève échéance.

De façon plus générale, l'OCDE poursuivra, via le Tableau de bord sur le financement des PME, ses efforts d'accroissement de la transparence des définitions, de soutien au recueil de données pour un nombre croissant d'indicateurs dans un large éventail de pays, de partage et de diffusion des bonnes pratiques et des enseignements tirés de l'expérience acquise, et d'amélioration de la coopération internationale dans ces différents domaines.

Conclusions et perspectives

Les récentes évolutions macroéconomiques, caractérisées par une hausse du coût du financement et un recul de l'activité de prêt et du capital-risque, ont eu des répercussions sur les PME. Néanmoins, il semblerait que nombre d'entre elles soient parvenues à faire face à ces conditions de financement moins favorables, grâce à une amélioration de leur situation de trésorerie par rapport au début de la pandémie. Toutefois, le triomphalisme n'est pas de mise, notamment en raison du risque de voir ces conditions difficiles s'ancrer durablement, et de la nécessité de stimuler les investissements à l'appui de la double transition.

Le Tableau de bord continuera ainsi d'évoluer afin de permettre un suivi non seulement de l'évolution du financement des PME et de l'action publique en la matière, mais aussi de la mise en œuvre de la Recommandation de l'OCDE sur le financement des PME, et d'aider ainsi les décideurs publics à élaborer des politiques permettant de répondre aux besoins de financement des PME, de renforcer leur résilience, et de contribuer à une économie inclusive et durable.

Références

OCDE (2023), Assessing greenhouse gas emissions and energy consumption in SMEs, https://doi.org/10.1787/ac8e6450-en.

OCDE (2023), Financing SMEs for sustainability – Financial Institutions strategies and approaches, https://doi.org/10.1787/b3fe3647-en.

OCDE (2023), Recommandation du Conseil sur le financement des PME, https://legalinstruments.oecd.org/fr/instruments/OECD-LEGAL-0493.

Preqin (2023), Venture Capital Q1 2023: Preqin Quarterly Update, Preqin, https://www.preqin.com/insights/research/quarterly-updates/q1-2023-venture-capital.

LE FINANCEMENT DES PME ET DES ENTREPRENEURS 2024 TABLEAU DE BORD DE L'OCDE

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE. Ce document ainsi que les cartes qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par les autorités israéliennes compétentes et sous leur responsabilité. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Note de la Türkiye :

Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Türkiye reconnaît la République turque de Chypre-Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Türkiye maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne :

La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Türkiye. Les informations contenues dans ce document concernent la zone placée sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

OCDE, Publishing, Paris
https://doi.org/10.1787/fa521246-en

Plus d'information: www.oecd.org/cfe

Suivez-nous sur:

@OECD_local #OECDSMEs

/company/oecd-local

COGITO **blog**: oecdcogito.blog/

Contact
Miriam KOREEN
Head of Unit - Financing SMEs
miriam.koreen@oecd.org

Contact
Maria-Camila JIMÉNEZ SUÁREZ
Junior Policy Analyst- Financing SMEs
mariacamila.jimenezsuarez@oecd.org

© OCDE 2024
L'utilisation de cette œuvre, qu'elle soit numérique ou imprimée, est régie par les conditions générales disponibles sur https://www.oecd.org/termsandconditions.

OCDE